

À propos de l'exposition des travaux à l'aiguille

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **56 (1927)**

Heft 13

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos de l'exposition des travaux à l'aiguille

Depuis plusieurs années, les travaux à l'aiguille des petites écolières primaires de la ville de Fribourg sont exposés, au commencement de juillet, dans la grande salle du Palais de Justice.

Rien de plus intéressant et de plus captivant, pour qui connaît l'enfant du moins, que cet étalage d'ouvrages souvent très bien faits, produit de l'application de l'élève, sans doute, mais aussi résultat d'un enseignement qui comporte, quelles que soient ses apparences de délassement et de repos, une forte dose de patience, de travail méthodique, de préparation et d'efforts persévérants. Sans vouloir entrer ici dans des considérations trop longues (la question pourrait être étudiée plus tard), il est juste de signaler en passant que l'enseignement des travaux à l'aiguille, contrairement à ce qu'en pensent bon nombre de personnes, n'est point un amusement. Il peut être une diversion heureuse à l'enseignement de la grammaire ou du calcul ; mais, loin d'être un repos, il exige de réels efforts de la part de l'institutrice aussi bien que de l'écolière.

A visiter l'exposition dont nous parlons, il est aisé de se rendre compte du travail fourni dans les différentes classes primaires. Le programme comprend, dans ses grandes lignes, d'abord du tricotage et de la couture, exercices qui vont de l'étude de la maille et des points à la confection de vêtements, puis, des raccommodages et les éléments de la coupe.

La petite fille de sept ans, qui entre à l'école, ne sait pas toujours tricoter, quelquefois même, elle n'a jamais tenu une aiguille. Or, le programme de première année prévoit l'étude des mailles à l'endroit et à l'envers avec exercices d'application : manchettes, lavettes, voire écharpes ou jupons, selon la force et l'habileté des élèves. Seules, les institutrices qui les ont vécues pourraient dire toutes les difficultés que présentent ces premières leçons de tricotage ! A côté des travaux exposés, il serait intéressant de voir figurer les bandes « d'essai » aux formes les plus bizarres, grâce aux augmentations et aux diminutions successives que font nos bambines, en serrant le coton à le rompre ou en tirant l'aiguille et... la langue.

La couture n'est guère plus facile ; tandis que quelques élèves ont de réelles aptitudes et manient l'aiguille avec aisance, d'autres, très gauches, s'appliquent, mais ne réussissent qu'à moitié. Il faut recommencer, défaire, refaire ; on transpire, on salit le fil et la toile ; mais, coûte que coûte, il faut arriver au but et ne pas se décourager. Se contenter d'un à peu près ou d'un travail « bâclé » serait une profonde erreur et encouragerait l'enfant à suivre la loi du moindre effort qu'il connaît trop tôt hélas et qu'il applique si volontiers ! Au surplus, cette base de travail soigné et consciencieux est d'une

importance capitale pour l'éducation et aura une répercussion sur toutes les années de scolarité de l'enfant, puis, plus tard, dans la vie, sur ses occupations professionnelles.

La plupart des travaux exposés étaient très soignés ; ils prouvaient, à l'évidence, la minutie avec laquelle les institutrices font travailler leurs élèves. Certains petits points, de vraies perles, auraient mérité une mention spéciale.

Les exercices de couture et de tricotage se poursuivent aux cours moyen et supérieur avec l'amplification voulue et trouvent toujours leur application immédiate dans un vêtement : chaussettes, bas, guêtres, tabliers, jupons, chemises, pantalons, autant de pièces que l'écolière confectionne avec ardeur, avec élan quelquefois, stimulée par l'idée que ce qu'elle fait est bien à elle et pour elle et qu'elle pourra le porter.

Au cours supérieur spécialement, les raccommodages ont une large part. On a raison de soigner beaucoup cette partie et d'initier très tôt la jeune fille à l'entretien du linge et des vêtements. Les exercices de raccommodage pratique, introduits au programme depuis quelques années, sont d'une grande utilité ; il faudrait pouvoir y consacrer plus de temps. La fillette, qui, en classe, a raccommodé ses bas ou ceux de son petit frère, qui a rapiécé son tablier, sous l'œil vigilant de sa maîtresse, sera moins désespérée, à la maison, devant la corbeille des raccommodages qui deviendra, peu à peu, son département. Je sais bien que, dans ce domaine, l'influence de la maman est primordiale et que c'est à elle, avant tout, à donner à ses enfants des habitudes de travail, de travail ménager surtout. Chaque petite fille devrait avoir sa besogne bien déterminée, qu'elle accomplirait chaque jour et sans relâche, strictement. L'esprit de travail n'existe plus, dit-on ; c'est vrai. Les coupables sont-ils les enfants ? Ceux-là, dont la préoccupation constante est de les distraire et de les amuser, le sont bien plus et s'apercevront trop tard, hélas, du tort qu'ils leur ont fait, en ne les habituant pas au travail et à l'effort.

Parce que trop de parents comprennent mal leur devoir, l'école doit redoubler de sollicitude et de vigilance et armer l'enfant pour la vie en fortifiant sa volonté. L'enseignement des travaux à l'aiguille peut y contribuer pour une large part.

Mais, revenons à notre exposition. Chaque année, elle marque un réel progrès et témoigne d'une somme de travail considérable. Je songe aux classes de 40, de 45, de 50 élèves ! Préparer l'ouvrage de chacune, le diriger, le vérifier, le contrôler jusqu'à l'exécution soignée et satisfaisante n'est pas une sinécure. Si la tâche est pénible, le bien fait à nos petites écolières, futures mamans et futures ménagères, en est la récompense, comme aussi la satisfaction du devoir accompli.

L'exposition des travaux à l'aiguille est un stimulant pour l'élève, que l'idée de voir ses ouvrages exposés encourage à travailler toujours mieux. Donne-t-elle la mesure exacte du travail accompli

dans chaque classe ? Je ne voudrais pas l'affirmer sans restriction ; mais elle permet de juger dans l'ensemble de la progression suivie et des résultats obtenus. Elle accuse aussi et surtout un travail méthodique, le seul vraiment fructueux, quelles que soient les branches de l'enseignement.

H. S.

Prairies naturelles

Leçon donnée à la conférence régionale de Gruyères, le 13 novembre 1926.

I. Indication du but.

Nous étudierons : 1° de quoi se compose une bonne prairie naturelle ; 2° quelle fumure il faut lui apporter.

II. Rappel du connu.

Auparavant, répétons rapidement la leçon précédente.

Qu'est-ce qu'une prairie artificielle ? (C'est une prairie sur laquelle on cultive une légumineuse fourragère.)

Quelles plantes emploie-t-on pour créer des prairies artificielles ? (Trèfle, esparcette, luzerne.)

Quels sont les avantages de ces plantes ? (Elles n'ont pas besoin de fumure azotée, elles enrichissent le sol en azote, elles fournissent un fourrage de première qualité, elles résistent à la sécheresse.)

III et IV. Donné concret et élaboration didactique.

Pour être de bonne qualité, une prairie naturelle doit renfermer deux familles de plantes : 1° des légumineuses ; 2° des graminées. Outre les légumineuses déjà citées, nous pouvons nommer le trèfle blanc ou rampant, la minette, le lotier corniculé, etc. On estime que ces légumineuses doivent être dans la proportion de 30 à 50 %. Ces plantes, nous l'avons vu, fournissent un fourrage d'excellente qualité, elles enrichissent le sol en azote, elles résistent bien à la sécheresse. Ce sont donc des plantes très précieuses. (Répétition partielle.)

Le deuxième groupe de plantes est la famille des graminées. Il compte un grand nombre de plantes. Toutes n'ont pas la même valeur. Voici les meilleures. Lisez leurs noms (collection de graminées fournies gratuitement par la maison de semences fourragères, Schweitzer, à Thoune).

Les graminées ne peuvent pas comme les légumineuses puiser l'azote de l'air. Elles doivent le trouver assimilable dans le sol. (Expliquer, si c'est nécessaire, le terme assimilable.) Les légumineuses qui croissent avec les graminées sont donc très utiles à celles-ci, car elles leur fournissent, sans frais pour l'agriculteur, une partie de l'azote dont elles ont besoin.

Parmi les graminées nous distinguons des plantes annuelles, des plantes bisannuelles ou trisannuelles et des plantes vivaces. (Expliquez les termes.) Dans les premières, citons : les céréales, dans les deuxièmes : le ray-grass d'Italie, dans les dernières : le dactyle, la flouve odorante, etc.

Il y a des graminées à haute tige et des graminées à basse tige. Dans les premières, il y a la fétuque, le fromental. Dans les deuxièmes : le ray-grass anglais, la flouve odorante. Il y a enfin des graminées à souche cespiteuse, c'est-à-dire formant une touffe serrée, et des graminées à souche traçante ou rampante. Dans la première catégorie : le ray-grass anglais, le dactyle ; dans la deuxième : le vulpin des prés, le fiorin.